



Notice d'emploi N° 9335 / 2026

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 47 de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh) du 20 août 2025 (RS 916.161).

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	SL concentré soluble dans l'eau
Teneur en substances active:	9.52% clopyralide (100 g/l)
Nom UICPA:	3,6-dichloropyridine-2-carboxylic acid

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées. Les récipients ouverts qui n'ont pas été entièrement utilisés doivent être refermés.

Elimination

Récipients:	Les récipients vides doivent être confiés à la voirie en vue de leur élimination.
Restes de substances:	Les restes de substances doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Emballage et étiquetage

Le produit phytosanitaire doit être mis en circulation en Suisse dans son emballage d'origine et l'étiquette utilisée à l'étranger doit rester visible sur l'emballage (voir art. 69, al. 3, et 72, al. 3, OPPh).

La classification et l'étiquetage figurant sur l'étiquette étrangère d'origine font foi.

L'emballage doit en outre comporter les indications visées à l'art. 72, al. 1, let. a à c. Les indications concernant les possibilités d'utilisation du produit phytosanitaire et les charges liées à cette utilisation sont celles du produit phytosanitaire de référence homologué en Suisse (art. 47, al. 2). Pour l'étiquetage, il est possible d'utiliser la notice d'emballage établie par le service d'homologation (art. 52 OPPh). Sont réservées les prescriptions de la législation sur les produits chimiques et sur la protection de l'environnement.

Produits commerciaux

Euralid

Numéro d'homologation fédéral: F-3888
Numéro d'homologation étranger: 2030089

Pays d'origine: France
Titulaire de l'autorisation étranger: Eurofyto

Lontrel 100

Numéro d'homologation fédéral: F-3890
Numéro d'homologation étranger: 7900753

Pays d'origine: France
Titulaire de l'autorisation étranger: Corteva Agriscience France S.A.S

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
-----------------------	----------	------------------------------	-----

Domaine non agricole

le long des routes nationales et cantonales (selon ORRChim)	ambrosie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia)	Concentration: 0,3%.	2,3
---	---	----------------------	-----

talus et bandes vertes le long des voies de communication (selon ORRChim)	ambrosie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia); chardons vivaces	Concentration: 0,3%.	2,3
---	---	----------------------	-----

Grande culture

betteraves à sucre et fourragère	chardons vivaces	Dosage: 1 - 1,2 l/ha. Application: à partir du stade 8 feuilles de la betterave.	1,2,6
----------------------------------	------------------	---	-------

Surfaces de promotion de la biodiversité

surfaces herbagères	chardon ou cirse des champs	Concentration: 0,3%. Délai d'attente: 3 Semaine(s).	2,4,5
terres ouvertes	chardon ou cirse des champs	Concentration: 0,3%.	2,4

Charges

- 1 Traiter uniquement les parties contaminées du champ.
- 2 En complément, un adjuvant (défini par la firme) à 0.5 % sur une base d'huile de colza.
- 3 Conformément à l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) : Seulement traitement plante par plante de végétaux posant des problèmes. s'il est impossible de les combattre efficacement par d'autres mesures.
- 4 Pour le traitement des plants isolés selon l'ordonnance sur les paiements directs (OPD).
- 5 Pâturages ou fourrage (fourrage vert ou conservé) au plus tôt 3 semaines après traitement. Exception: pour les animaux qui ne produisent pas de lait, le délai d'attente est de 2 semaines.
- 6 1 traitement par culture au maximum.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

Tenir hors de portée des enfants.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.